

RAPPORT

Réunion : **Groupe de travail sur les aspects sociaux du NSAC/CC EOS**

Parties : **Membres du groupe de travail du NSAC/CC EOS**

Date et heure : **11 mars 2024**

Lieu : **Zoom**

Président : **Peter Breckling, vice-président du NSAC**

Rapporteur : **Tamara Talevska, Secréariat du NSAC**

1 Bienvenue et introduction [Président]

Peter Breckling, vice-président du NSAC, qui remplace Kenn Skau Fischer, président du groupe de travail, en son absence, souhaite la bienvenue aux participants.

Il a indiqué que la réunion servait d'orientation et de discussion initiale sur les sujets à l'ordre du jour, au cours de laquelle les membres devaient identifier la nécessité de préparer un avis, soit par une réunion ultérieure, soit par une procédure écrite.

Kenn Skau Fischer, président de ce groupe de discussion, s'est fait excuser.

2 Rapport de la réunion précédente [Secréariat du NSAC]

Document 2.1 Rapport de la réunion du 6 novembre 2023

Aucun commentaire n'a été reçu sur le rapport de la réunion précédente. Le rapport est donc considéré comme approuvé.

2.2 Actions de la réunion précédente

Mme Talevska a lu les actions précédemment approuvées et en a précisé l'état d'avancement comme suit :

| Action | Responsable | Statut |
|--|-------------|------------------|
| Le secrétariat partagera les présentations du GLAZ et de l'IMP avec les membres du groupe de discussion. | Secréariat | <i>Compléter</i> |

| | | |
|---|---------------------------------|--|
| Les membres doivent faire part de leurs commentaires sur les projets d'avis relatifs au renouvellement générationnel et à la pêche récréative avant le vendredi 10 novembre, 14h00 CET. Si aucun commentaire n'est reçu, la procédure d'approbation au sein des Comités exécutifs des Comités consultatifs sera lancée. | Membres du gouvernement fédéral | <i>Terminé, l'avis a été adopté le 21 décembre et soumis en janvier.</i> |
| Les membres doivent envisager de travailler à l'élaboration d'un avis conjoint du NSAC et du CC EOS sur la consommation de substances dans le secteur de la pêche. | Membres du gouvernement fédéral | <i>En cours</i> |
| Les membres doivent informer le Secrétariat s'ils souhaitent participer au webinaire de l'EFARO sur le besoin et l'utilisation des données sociales. | Membres du gouvernement fédéral | <i>Compléter</i> |

3 Consultation des parties prenantes de la DG MARE sur les données sociales dans la pêche et l'article 17

3.1 Développement d'indicateurs sociaux

En ce qui concerne le développement d'indicateurs sociaux, le président informe que la DG MARE a lancé une consultation des parties prenantes sur les indicateurs sociaux et l'article 17. Les documents, en particulier le rapport du groupe de travail du CSTEP, ont été distribués et examinés par les membres. Le président note que de nombreux sujets sur les priorités identifiées¹ ont déjà été couverts dans des avis précédents, notamment l'avis sur le renouvellement générationnel, et demande s'il y a des commentaires sur des sujets non couverts dans les avis précédents.

Ment van der Zwan, membre du dialogue social pour la pêche en mer, a fait remarquer que le concept d'"indicateurs sociaux" n'est pas clair.

Le président a répondu que ceux-ci sont utilisés pour mieux comprendre la réalité des pêcheurs et sont basés sur des données collectées, qui sont utilisées pour calculer les indicateurs. Cependant, il admet que cela est, dans une certaine mesure, ouvert à l'interprétation. Le rôle des conseils consultatifs (CC) est d'aider à identifier les priorités.

Patrick Murphy, IS&WFPO, se demande si les priorités en matière d'indicateurs sociaux sont destinées aux opérateurs ou aux CC, en supposant qu'il y a une différence. En tant que domaine prioritaire pour les opérateurs irlandais, il a souligné la réduction et le déclin de la

¹ 7 priorités politiques identifiées par la Commission comme essentielles pour appréhender la réalité sociale des pêcheurs : état des lieux, évaluation des mesures de conservation et de gestion, dépendance, mobilité, valeur immatérielle, renouvellement générationnel, engagement et respect des règles. Le CSTEP a conclu que la liste des indicateurs potentiels était trop longue pour permettre au groupe de travail d'experts de les traduire en appels de données concrets (5). Il a donc suggéré que la Commission engage des discussions avec l'ensemble des parties prenantes afin de hiérarchiser et d'identifier les questions politiques les plus pertinentes.

transformation et de la capacité à livrer le produit, notant que certains problèmes sont partagés par le BIM.

Johnny Woodlock, ISS, a souligné la question de la viabilité du secteur à l'avenir en raison des récentes lois sur la restauration de l'habitat adoptées par l'UE. L'ambition est grande en ce qui concerne les AMP, sans que l'on se préoccupe de la manière dont cela affectera le nombre de pêcheurs à l'avenir. Certaines ONG européennes préconisent l'introduction de 30 % d'AMP, la majorité d'entre elles estimant qu'aucune pêche ne devrait être autorisée dans ces zones. Il ne s'agira pas d'un "business as usual" dans les futures pêcheries, a-t-il fait remarquer.

Le président a convenu que les pêcheurs devaient trouver un moyen de défendre leurs zones de pêche. En mer du Nord allemande, les scientifiques allemands ont commencé à cartographier les zones de pêche et l'effort de pêche à la lumière de la prolifération des projets d'énergie renouvelable en mer (ORE) et des défis futurs en matière de PSM.

Ment van der Zwan a noté que l'un des problèmes est que les pêcheurs supposent que le gouvernement dispose des données et des connaissances alors que ce n'est pas le cas, ce qui entrave la discussion sur les compromis/priorités (nourriture contre conservation de la nature). Il s'agit, selon lui, d'une "importante et plus grande erreur de l'industrie de la pêche".

Johnny Woodlock a fait remarquer qu'il y avait eu un manque de consultation avec l'industrie avant que les cartes ORE ne soient dessinées, ajoutant également qu'il fallait éviter de déplacer l'effort vers des zones où la pêche n'avait jamais été pratiquée auparavant.

Le président a noté qu'en Allemagne, un certain nombre de parcs éoliens offshore (OWF) sont déjà en cours de construction, et que chaque projet dispose d'une quantité importante de documents, de recherches sous-jacentes et d'évaluations des impacts environnementaux, qui sont toutefois archivés dans les bureaux de l'administration et ne sont pas accessibles au grand public. Il a également indiqué que le ministre allemand de l'environnement souhaitait contourner toutes les études d'impact sur l'environnement afin de faire avancer les projets OWF. Dans le meilleur des cas, la pêche pourrait obtenir un financement pour des activités de démolition. Il a ajouté que l'argent versé à la pêche pour la perte de zones de pêche devrait contribuer à améliorer la situation sociale dans le secteur de la pêche.

Michael Andersen, DFPO, a noté qu'il n'y a pas de manque de données, mais un manque d'appréciation du rôle des pêcheurs en tant que fournisseurs de nourriture. Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas la dimension positive de la production alimentaire et ne se concentrent que sur les aspects négatifs. "Les données existent, mais il y a un manque de volonté", a-t-il noté.

Le président s'est fait l'écho d'Andersen et a noté que certains conseils ont déjà été fournis en termes d'attractivité du secteur (c'est-à-dire des conseils sur le renouvellement des générations). Il pourrait être nécessaire de les mettre à nouveau en exergue, en soulignant et en communiquant de manière adéquate les revenus disponibles et les conditions de vie sur les navires et dans les communautés.

Patrick Murphy a fait remarquer que le Brexit avait entraîné un énorme déclassement, ce à quoi le président a répondu que les négociations à venir sur l'attribution des quotas après 2026 devront tenir compte de cette question.

Johnny Woodlock estime que les pêcheurs devraient être présentés comme des observateurs et des gardiens de la biodiversité de nos mers plutôt que comme de simples exploitants.

3.2 Vade-mecum sur la répartition des possibilités de pêche

Le président informe que Seas at Risk a publié un rapport sur l'allocation durable des droits de pêche. Il a suggéré qu'il existe différents systèmes d'attribution dans les différents États membres et qu'un exercice potentiel pourrait consister à recueillir des déclarations sur ces pratiques. Il a noté que certains États membres ont tendance à croire que la meilleure répartition se fait sur le marché et que les QIT sont la solution à tous les problèmes. Il mentionne la première femme à recevoir un prix Nobel d'économie, Elinor Ostrom², et déclare que son travail fait écho à la conviction que les meilleures solutions pour la gestion des biens communs peuvent être trouvées dans les accords internes des organisations de producteurs. Le président a sollicité des idées et des informations pertinentes dans ce contexte.

Ment van der Zwan a indiqué qu'il était satisfait de la manière dont l'attribution des droits était effectuée aux Pays-Bas, mais que les gouvernements et la Commission ne devraient pas interférer dans la manière dont les attributions sont effectuées dans les États membres.

Michael Andersen s'est fait l'écho de M. van der Zwan.

Patrick Murphy explique qu'en Irlande, les navires de 5 à 55 pieds reçoivent une part et les navires de plus de 55 pieds deux parts, les quotas étant attribués et ajustés sur une base mensuelle. Il a proposé d'envoyer une copie des dernières allocations mensuelles au Secrétariat pour distribution aux membres (**Action**). Les mêmes autorisations sont accordées aux navires plus petits, qui ont tous accès aux deux types de parts. Il estime qu'il s'agit là d'un système équitable, qui n'empêche toutefois pas les désaccords entre les pêcheurs sur la manière dont l'argent est partagé.

Le président s'interroge sur le temps de travail consacré aux négociations dans un tel système et M. Murphy répond que des semaines y sont parfois consacrées et que les échanges de quotas ont lieu sans interruption, 7 jours sur 7, soulignant que les pêcheurs sont noyés dans la paperasserie.

Mo Mathies, du secrétariat du CC EOS, informe que, sur la question particulière des allocations de quotas, l'équipe de gestion du CC EOS a discuté du questionnaire et a conclu

² Les économistes ont longtemps été unanimes à penser que les ressources naturelles utilisées collectivement par leurs utilisateurs seraient surexploitées et détruites à long terme. Elinor Ostrom a réfuté cette idée en menant des études de terrain sur la manière dont les membres de petites communautés locales gèrent les ressources naturelles partagées, telles que les pâturages, les eaux de pêche et les forêts. Elle a montré que lorsque les ressources naturelles sont utilisées conjointement par leurs utilisateurs, des règles sont établies au fil du temps sur la manière dont elles doivent être entretenues et utilisées d'une manière qui soit à la fois économiquement et écologiquement durable.

que le CC EOS ne répondrait pas à l'enquête de l'article 17 et que, dans le même ordre d'idées, elle ne contribuerait pas non plus à une réponse potentielle dans ce groupe conjoint.

Le président a reconnu que l'abstention était l'un des résultats possibles. Néanmoins, il croit en la valeur de l'échange d'informations sur les différents systèmes en vigueur dans les États membres.

Il poursuit en disant qu'en Allemagne, conformément à la loi, les quotas sont détenus par le gouvernement et alloués annuellement sur la base de quatre critères : 1) l'ancienne participation (stabilité relative), 2) la meilleure utilisation économique du quota, 3) l'aptitude/capacité des navires et 4) l'offre du marché. Il est difficile de respecter tous ces critères, le principal étant la stabilité relative. Plusieurs échanges intensifs sur la nécessité de modifier le système ont eu lieu par le passé en Allemagne. Le secteur discute en permanence de la nécessité de modifier les paramètres de l'allocation et donne son avis au gouvernement. Lorsqu'un consensus est atteint, le gouvernement suit. Les décisions relatives aux échanges de quotas sont communiquées au gouvernement et les quotas sont ensuite attribués aux OP par le gouvernement. Il estime qu'il est bénéfique, en termes de sécurité sociale, que la valeur du navire soit augmentée par un accès spécifique aux droits de pêche. En Allemagne, il a été décidé de ne pas passer aux systèmes de QIT pour le moment.

La conclusion finale de cette session est que les systèmes spécifiques d'allocation de quotas dans les différents États membres fonctionnent et qu'il n'est pas nécessaire que la Commission intervienne. Le président a noté que certains groupes de pêche à petite échelle (SSF) qui ne sont pas organisés en OP ont tendance à demander plus de quotas. Toutefois, il estime que ce fait ne devrait pas orienter le processus d'attribution des quotas.

Le président a conclu que les membres sont libres de communiquer à la CE individuellement en tant qu'organisations nationales, mais qu'il ne voyait pas la nécessité pour les AC de commenter l'allocation des quotas.

Jan Kappel, représentant de European Anglers, a répondu que les limites mensuelles de prises étaient toujours à l'ordre du jour, mais que des données plus nombreuses et de meilleure qualité étaient nécessaires et qu'elles devraient être fournies par le règlement de contrôle révisé.

L'action proposée consistait à ce que les membres transmettent par écrit, *sous forme de communication informelle*, les défis ou les difficultés rencontrés dans l'attribution des quotas.

Patrick Murphy a fait remarquer qu'en l'absence de révision de la PCP, certains facteurs importants ne seront pas pris en compte, tels que les mouvements des stocks de poissons dus au changement climatique.

Tamara Talevska répond que le NSAC a déjà traité cette question lors d'un webinaire et a fourni la recommandation politique³ suivie de la réponse de la CE.⁴

Jan Kappel, EAA, a noté que dans le cadre des profils nationaux de pêche, la pêche récréative doit être incluse lorsque les données arrivent à la suite d'un règlement de contrôle révisé, y compris les données sur la valeur sociale.

4 Enquête "Pêcheurs du futur" sur les incertitudes et les défis auxquels les pêcheurs sont confrontés aujourd'hui et à l'avenir

Le président explique que les OP nationales ont reçu un questionnaire du projet "Pêcheurs du futur" et y ont éventuellement répondu. Il estime que les questions sur les moteurs ne sont pas pertinentes, expliquant que dans le passé, les pêcheries ont été stimulées par des crises : Covid-19, guerre, prix du carburant, perturbations du marché, et qu'il ne serait pas surpris que ces facteurs restent d'actualité à l'avenir. Pourtant, ces facteurs ne sont pas mentionnés dans l'enquête. Un problème majeur a été celui des décisions juridiques et politiques défavorables, à l'origine des résultats électoraux actuellement prévus. Ces facteurs ne sont pas non plus mentionnés dans le questionnaire. Il estime qu'il n'est pas judicieux d'y participer en tant que CA.

Michael Andersen, DFPO, partage les préoccupations du président. En ce qui concerne le conflit entre les communautés urbaines et rurales, il a mentionné le manque d'appréciation du rôle des fournisseurs de denrées alimentaires comme l'un des facteurs essentiels. Il a également observé une augmentation du niveau d'animosité entre les parties prenantes et d'autres groupes au cours des dernières années. Même les ministères se sont retournés contre l'industrie, a-t-il noté. Il a estimé qu'il s'agissait d'une crise grave, les gens ne comprenant pas que la nourriture ne provient pas des supermarchés mais de l'agriculture et de la pêche.

Johnny Woodlock s'est fait l'écho d'Andersen. Il a déclaré que les enfants d'aujourd'hui grandissent à une époque où il y a un décalage entre les fournisseurs d'aliments et les habitants des zones urbaines, certains enfants croyant que la viande et le lait sont produits dans les supermarchés.

Ment van der Zwan a indiqué que le dialogue social pour la pêche en mer a récemment eu une réunion avec le commissaire pour parler des aménagements liés aux règles sur la capacité de pêche, ce qui témoigne apparemment d'un manque de connaissances sur ce sujet spécifique. Il a reconnu que le fait que les enfants ne connaissent pas la production

³ <https://www.nsrac.org/wp-content/uploads/2023/10/17-2223-NSAC-Advice-on-Climate-change-and-North-Sea-Fisheries.pdf>

⁴ <https://www.nsrac.org/wp-content/uploads/2023/10/03-2324-Reply-to-NSAC-Advice-on-climate-change-and-North-Sea-fisheries.pdf>

alimentaire est tragique et constitue une tâche énorme pour les écoles qui doivent commencer à éduquer les enfants à la production alimentaire.

Le président a répondu que cela reflétait également les mauvaises décisions politiques prises dans le passé et a souligné que si tout le monde est au même niveau de compréhension, il n'était pas convaincu qu'il serait judicieux de faire une déclaration sur la nécessité de changer le système éducatif. Dans les crises à venir, les enfants apprendront malheureusement que la nourriture ne vient pas des supermarchés. Les habitants des villes sont tellement éloignés de la réalité qu'ils ne comprennent pas l'urgence de la situation. De toutes les crises que nous pouvons combattre, le poisson restera la seule source de nourriture disponible, même si tout le reste périt. Il estime qu'il est important d'influencer les mauvaises décisions politiques et de fonder toutes les délibérations sur la réalité, avec des données solides, des hypothèses appropriées, des méthodologies, etc.

Llibori Martinez, IFSUA, s'est fait l'écho de tous les commentaires précédents sur la production alimentaire. On a l'impression que l'on est en train de créer une société où l'on ne comprend pas que pour obtenir des protéines alimentaires, il faut tuer des animaux. Mme Martinez a fait remarquer que la pêche récréative soutenait la pêche commerciale dans ses efforts pour offrir une meilleure perspective sur la pêche durable.

Jan Kappel, EAA, soutient les déclarations précédentes et comprend que l'on cherche à faire preuve de plus de sympathie à l'égard des pêcheries commerciales, mais il rappelle également que les pêcheries tirent leur nourriture de l'environnement. Les mers peuvent accueillir beaucoup plus de poissons qu'il n'y en a actuellement. Certains chercheurs affirment qu'il reste actuellement 10 % de biomasse par rapport au passé. L'amélioration de la biomasse devrait être notre priorité.

Le président a suggéré que les citoyens entrent en contact avec des pêcheurs qui peuvent transmettre à la société des connaissances sur la pêche et la production de fruits de mer.

Michael Andersen n'est pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle il y a dix fois moins de poissons dans la mer. Il a également ajouté que certaines personnes vivant dans les villes ne comprennent pas que la production alimentaire a inévitablement un impact.

Le président a fait remarquer que la pollution affecte également la productivité des écosystèmes et que, dans certains cas, le fait que la biomasse soit 10 fois moins importante se vérifie. Toutefois, cette situation ne doit pas être attribuée à la surpêche.

Johnny Woodlock a fait remarquer que malgré une augmentation considérable de l'effort de pêche au cours des 30 dernières années, les captures ont probablement diminué, ce qui signifie que la biomasse s'est effectivement réduite. Il a également souligné les bienfaits de la pêche à la ligne sur la santé mentale et a convenu du danger de la déconnexion entre les sociétés urbaines et rurales, y compris la société civile qui n'est pas consciente du contexte de la pêche et qui mène des campagnes visant à interdire la pêche. Il faut faire davantage pour contrer ces récits, qui présentent une utopie où aucun animal n'est tué.

Le président a convenu qu'une bonne gestion de la pêche est nécessaire pour aboutir à des écosystèmes productifs, y compris la gestion des espèces prédatrices dans le cadre d'une

bonne gestion. En mer du Nord, de nombreux progrès ont été réalisés sur ces questions au cours des dernières années. Les conditions de l'écosystème et la productivité des stocks resteront des facteurs importants pour la pêche à l'avenir.

En conclusion, la présidente a rappelé l'événement d'une demi-journée sur les pêcheurs du futur qui aura lieu le 19 mars et a invité les participants à y assister.

5 AOB et date et heure de la prochaine réunion

Ment van der Zwan a soulevé la question de la STCW-F et de sa mise en œuvre dans l'UE, les États membres ne l'ayant ratifiée qu'en petit nombre à ce jour. Il a noté qu'un système harmonisé et standardisé est nécessaire pour que les pêcheurs d'un EM de l'UE puissent travailler sur des navires de pêche étrangers et que leurs certificats soient reconnus. Il a exhorté la DG MARE à commencer à travailler sur la mise en œuvre de la convention STCW-F. Toutes les pêcheries de l'UE ont du mal à embarquer des pêcheurs qualifiés en raison de la non-reconnaissance des certificats de formation.

Le président accepte d'envisager la rédaction d'une déclaration à ce sujet et propose que Ment van der Zwan envoie le premier projet. **(Action)**

Le président a conclu la réunion en invitant les membres à soumettre toute contribution à l'ordre du jour de la réunion qui pourrait se tenir en été.

6 Actions

| Action | Responsable |
|---|---------------------------------|
| Patrick Murphy enverra une copie des dernières allocations mensuelles au Secrétariat pour distribution aux membres. | Patrick Murphy |
| Les membres transmettent par écrit, <i>sous forme de communication informelle</i> , les défis et les difficultés rencontrés dans l'attribution des quotas dans leurs États membres respectifs. | Membres du gouvernement fédéral |
| Le groupe de discussion envisage de rédiger une déclaration sur la formation standardisée en matière de sécurité et de mise en œuvre de la convention STCW-F, sur la base du premier projet de Ment van der Zwan. | Ment van der Zwan |



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES



North Sea Advisory Council

7 Participants

| Prénom | Nom de famille | Organisation |
|---------------|----------------|---|
| Alexandra | Philippe | EBCD |
| Bruno | Dachicourt | Syndicat National des Marins Pêcheurs CFTC |
| Falke | Falke de Sager | Rederscentrale |
| Heidi & Idoya | | J Collier Language Services |
| Jan | Kappel | EAA |
| Johnny | Bois | SSI |
| Kateryna | Urbanovych | Secrétariat du NSAC |
| Kenn Skau | Fischer | DFPO |
| Llibori | Martínez | IFSUA |
| Ment | Van der Zwan | Partenaires sociaux pour la pêche en mer |
| Michael | Andersen | DFPO |
| Mo | Mathies | Secrétariat du CC EOS |
| Patrick | Murphy | IS&WFPO |
| Pierre | Breckling | Association allemande de la pêche |
| Tamara | Talevska | Secrétariat du NSAC |